

# SEANCE DU 19 juin 2019

-----

## **ORDRE DU JOUR**

- Approbation compte rendu précédente réunion
- Désignation secrétaire de séance
- Avenant n°2 Aménagement d'une micro-crèche et 3 appartements
- Inauguration Micro-Crèche
- Commémoration Alfred Besson 30 août 2019
- Achat d'un terrain, financement
- Adhésion ID77
- Budget 2019- Décision modificative
- Adhésion SDESM – Bois le Roi et Bourron Marlotte
- Tarifs Salles des fêtes
- Questions diverses

L'an deux mil dix neuf, le dix neuf juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Siméon se sont réunis à la mairie sur la convocation de Madame Renée CHABRILLANGES, Maire.

Présents : Mme Renée CHABRILLANGES, MM. Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN, Adjoint, Mmes Gaëlle ROTKOPF, Maryse VERDIER, MM. Jean COMBAZARD, Francis BOURJOT, Philippe LEDUC, Stéphane GÉRAUDEL, Frédéric MALVAUX.

### Absents représentés :

Monsieur Frédéric GENISSON donne pouvoir à Jean COMBAZARD  
Madame Anne-Lyse ERUDEL donne pouvoir à Gérard SARAZIN  
Monsieur Frédéric VIET donne pouvoir à Philippe LEDUC  
Monsieur Bernard MICHELOT donne pouvoir à Renée CHABRILLANGES

Secrétaire de séance : M. Stéphane GÉRAUDEL

Madame Renée CHABRILLANGES, après avoir vérifié que le quorum était atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal à 18 heures 30.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu de la précédente réunion et signe le registre.

## **Arrivé de Frédéric MALVAUX à 18h40**

### **N°01/04/2019 Avenant n°2 Aménagement d'une micro-crèche et 3 appartements**

Le montant total initial des travaux répartis en sept lots séparés s'élevait à 681.397,96 € HT (pour une estimation initiale de 683.853,95 € HT). Un premier avenant Tous Corps d'Etat a été adopté en cours de réalisation pour prendre en compte les modifications de prestations, apparues nécessaires lors des travaux de démolitions.

Le montant des travaux avait ainsi été relevé à 712.563,99 € HT, soit une augmentation du montant des travaux de 31.166,03 € HT, équivalente à + 4,57 % du montant total de l'opération

Lot 3 : Menuiseries Extérieures et Intérieures.

**Modification des menuiseries intérieures et de la serrurerie concernant la micro-crèche à RdC**

L'ensemble des modifications conduit à une moins-value de – **693,30 € HT**

Il résulte de ces modifications :

**une moins-value de 693,30 € HT ramenant le marché du lot 3 à ..... 112.747,88€ HT**

Lot 5 : Electricité Chauffage.

**Modification :**

- Annulation du devis de l'avenant 1 (devis référencé n° DR 181188 du 16/11/18 de 1571,70 € HT), les travaux correspondants étant pris en charge par ENEDIS
- Prise en compte du Devis n° DR190486 de plus-value de 1.494,29 € HT pour mise en place d'un réseau de chauffage permettant les travaux en période hivernale et d'adaptation des réseaux des logements permettant leur mise à disposition des locataires avant la mise en tension définitive par ENEDIS
- Mise en place d'une ventouse électro-aimantée pour le contrôle d'accès de la crèche

Il résulte de ces modifications :

**une moins-value de 77,41€ HT ramenant le marché du lot 5 à..... 57.643,40 € HT**

Lot 6 : Plomberie Ventilation.

**Modifications :**

- Réalisation des travaux modificatifs conformément au devis référencé suivant :  
n° 19-041-20.00 du 11/03/19 de plus et moins-values = à 0,00 €

**Le montant du marché du lot 6 est inchangé à ..... 38.675,45 € HT**

Lot 7 : Peinture et sols souples.

**Modifications :**

- Réalisation des travaux modificatifs conformément au devis référencé n° 18785/03/2019 en plus-value pour mise en œuvre d'un cadre alu et d'un tapis de seuil dans l'Accueil de la Crèche à Rez-de-Chaussée

Il résulte de ces modifications

**une plus-value de 675,00 € HT portant le marché du lot 7 à ..... 37.352,64 € HT**

**Synthèse**

Lots	Entreprises retenues	Marchés + Avenant 1	Avenant	Ecart Offres négociées % Estimation
1	BAUJARD	375.542,10	inchangé	375.542,10
2	BAUJARD	38.311,80	inchangé	38.311,80
3	CORCESSIN	113.441,18	- 693,30	112.747,88
4	SELLIER	52.194,92	inchangé	52.194,92
5	EIFFAGE	57.720,81	- 77,41	57.643,40
6	SEVESTE	38.675,45	0,00	38.675,45
7	AEC	36.677,64	675,00	37.352,64
TII HT		712.563,90	- 95,71	712.468,19

Le total des marchés est ainsi ramené de 712.563,90 € HT à 712.468,19€ HT, lié à une diminution du montant total définitif des travaux de 95,71€ HT,

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte l'avenant dans son intégralité et autorise Madame le Maire à signer l'avenant ainsi que les différents documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

### **Inauguration Micro-Crèche**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'inauguration de la Micro-Crèche avec les financeurs aura lieu le vendredi 5 juillet à 15 heures. Une inauguration avec le Conseil Municipal et la population aura lieu le vendredi 2 août.

### **Commémoration Alfred Besson 31 août 2019**

A l'occasion du 75<sup>ème</sup> Anniversaire de la Mort d'Alfred BESSON, la Commune de Saint-Siméon organise une commémoration le 31 août 2019 en faveur d'Alfred BESSON, tué le 30 Août 1944 par les Allemands. Une gerbe sera déposée sur la stèle à 10h30 suivi d'un vin d'honneur à la Salle des fêtes de Saint-Siméon où une exposition réalisée par Vivien BLANDIN se tiendra. Des objets et vêtements d'Alfred BESSON seront exposés.

### **Arrivée de Gaëlle ROTKOPF à 18h50**

### **N°02/04/2019 Financement du terrain du syndicat**

Le Conseil Municipal ayant décidé d'acquérir le terrain appartenant au Syndicat d'Assainissement de Chauffry, Saint-Rémy-de-la-Vanne, Saint-Siméon, il y a lieu d'avoir recours à un prêt à long terme pour financer la partie non subventionnée.

Madame le Maire présente l'offre de financement remise par le Crédit Agricole Brie Picardie qui propose un prêt de 60 000 euros sur vingt cinq ans :

- Echéances : trimestrielle,
- Taux 1,47%
- Frais de dossier : 100 euros
- débloqué des fonds : possible par tranches
- remboursement anticipé : possible avec indemnité

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions, autorise Madame le Maire à signer le contrat de prêt avec le Crédit Agricole Brie Picardie.

### **N°03/04/2019 Adhésion ID77**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID 77 ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal, décide :

- d'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID 77 »
  - d'approuver la convention constitutive jointe en annexe,
  - d'autoriser son exécutif à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le Groupement d'intérêt public.
  - De désigner Renée CHABRILLANGES, Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP « ID 77 ».
- Annexe : Convention constitutive du GIP « ID 77 »

### **N° 04/04/2019 Budget 2019 – Décision modificative**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du besoin de modification du budget 2019 suite à la remarque de la trésorerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés apporte les modifications suivantes :

Section de fonctionnement :

Compte 722 :	- 10 000
Compte 615231 :	- 10 000

### **N° 05/04/2019 Adhésion SDESM – Bois le Roi et Bourron Marlotte**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés : APPROUVE l'adhésion des communes de Boi-le-Roi et de Bourron-Marlotte au SDESM.

## **N° 06/04/2019 Tarifs Salles des Fêtes**

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de location des salles polyvalentes pour les contrats signés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 comme suit :

### **Petit foyer :**

Pour une journée (de 9 heures à 22 heures) :

- habitants de la Commune : 75 € l'été, 100 € l'hiver
  - personnes extérieures à la Commune : 125 € l'été, 150 € l'hiver
- Pour le week-end :
- habitants de la Commune : 150 € l'été, 200 € l'hiver
  - personnes extérieures à la Commune : 250 € l'été, 300 € l'hiver

### **Grand foyer**

*Pour les habitants de la Commune*

**sans chauffage** : le week-end : 290 €

**avec chauffage** : le week-end : 440 €

*Pour les locataires habitant en dehors de la Commune*

**sans chauffage** : le week-end : 690 €

**avec chauffage** : le week-end : 840 €

Tarifs hors location de salle des tables et des chaises :

Location des tables : 3 euros la table

Location des chaises : 0,50 euro la chaise

En cas d'annulation de la réservation, il sera demandé un dédit s'élevant à 25 % du montant de la location.

### **Questions diverses :**

#### **S2E 77 :**

Les travaux de renouvellement des canalisations d'eau de la Rue du Château d'Eau et des Bordes sont terminés. La remise en état des routes sera réalisée prochainement. Une étude doit être réalisée afin d'envisager la meilleure solution.

#### **Commémoration du 14 juillet :**

La fanfare de Rebais ne pouvant plus assurer la prestation, la commémoration ne sera pas suivie d'une fanfare cette année.

#### **Petit journal :**

Le bulletin a pris du retard, il doit être finalisé prochainement.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 20 heures 00

**N°01/04/2019 Avenant n°2 Aménagement d'une micro-crèche et 3 appartements**

**N°02/04/2019 Financement du terrain du syndicat**

**N°03/04/2019 Adhésion ID77**

**N° 04/04/2019 Budget 2019 – Décision modificative**

**N° 05/04/2019 Adhésion SDESM – Bois le Roi et Bourron Marlotte**

**N° 06/04/2019 Tarifs Salle des Fêtes**